



La Gazette de l'AFAM

n° 25 Janvier 2014

A.F.A.M. 20 av de LATTRE de TASSIGNY
92360 MEUDON-LA-FORÊT

Mail : afam92@free.fr Site: <http://afam92.free.fr>

Avenir Forestois A Meudon



L'AFAM vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2014
et la réalisation de nos projets en cours



SOMMAIRE

Inauguration du SMR (Site de maintenance
et de remisage du Tram T.6)

Restructuration des Bus

Fête des voisins- Fête à l'Espace J. Vernes

Nouvelles du TRAM T.6

Visite à Mr Le Sénateur-Maire

Cité de la Musique sur l'Ile Seguin

Rencontre avec Mr. Hervé MARSEILLE, Sénateur-Maire de Meudon
le 6 Decembre 2013

Nous avons fait le point sur l'avancement des projets suivants:

- **L'arrêt des Bus 179 et 291** desservant Meudon La Forêt
la demande sera faite au STIF lors de la rencontre du 17 Décembre 2013

- L'installation du **plot rétractable** Place de l'église
Les travaux vont débuter

- **L'entrée de MLF par le pont anglais** a été réaménagée

- **Les ralentisseurs** face à la Poste avenue de Celle sont trop « brutaux » il conviendrait de les améliorer notamment pour les passagers des bus
les travaux sont prévus

- Le problème du **bruit** occasionné par

1. Les soufflettes (qui en plus du bruit, soulèvent la poussière des trottoirs et la font remonter vers les étages.)

La responsabilité en est partagée: Service de nettoyage de la voirie,

les entreprises d'entretien des espaces verts et d'entretien des

copropriétés sont les principales sources.

- *La Mairie a commandé des soufflettes électriques peu bruyantes*

- *Un courrier de recommandations sera envoyée aux syndicats et aux bailleurs sociaux*

2. Le bruit de la circulation:

Possibilité de réduire la vitesse à 30 km/H

Avis favorable mais nécessite de nombreux travaux de signalisation dans toute la commune de Meudon

Remarques:

- le fait que la fête des voisins et la présentation de la saison culturelle ont été malencontreusement programmées le même jour.

Trop de manifestations en Juin

- Bravo pour le passage piéton en face du chemin de randonnée dans la côte des 7 tournants

Les travaux ont été réalisés par le département

- La pointe de Trivaux : Quelles avancées depuis Juin 2012 ?

le projet de piscine semble causer problème à cause du coût élevé des frais de gestion

- Composteurs déchets cuisine
ça n'existe pas dans le GPSO

Réalisations depuis notre visite:

- Les ralentisseurs face à la Poste avenue de Celle ont été réaménagés
- Les arrêts des Bus 179 et 291 ont été revus (Voir article plus loin)
- le plot de la Place de l'église va être installé dès que la ligne électrique d'alimentation sera posée

FÊTE DES VOISINS 2013

La participation a été moins importante cette année car la présentation de la saison culturelle et la Fête des voisins ont été malencontreusement programmées le même jour.

Cependant l'AFAM a animé pour les enfants un stand de Pêche aux canards qui a eu un vif succès (160 lots distribués)



On fait la queue

Pour gagner des cadeaux

STAND DES ASSOCIATIONS A L'ESPACE JULES VERNE le 29 Juin 2013

Yvette, Emmanuelle et d'information à l'espace Jules récompense pour 2 projets gagné un prix.

Yvette a présenté l'AFAM l'association a été bien accueillie.



Gérard ont tenu un stand Verne, lors de la remise de montés par des jeunes et qui ont

dans une ambiance agréable où

Il semble important de demander au maire la tenue d'un forum des associations et non simplement un forum des loisirs.



Entrée du Site de maintenance



Intérieur du site de Maintenance



Arrivée de la 1ère rame mise en service



Site de remisage des 25 rames

Le 14 octobre 2013, le site de maintenance et de remisage (SMR) de la future ligne T6 (Châtillon - Vélizy - Viroflay) a été inauguré à Vélizy-Villacoublay en présence de Joël Loison, maire de la commune et conseiller général des Yvelines.

A cette occasion, la première des 28 rames Translohr STE6 destinées à la ligne T6 a été présentée, symbolisant la poursuite de la production du tram sur pneus dans l'usine alsacienne de Duppigheim après la reprise de cette activité de Lohr Industrie par NTL, filiale d'Alstom et du FSI (Fonds stratégique d'Investissement).

La rame présentée est la première des 28 Translohr STE6 commandées par le STIF et la RATP en septembre 2010. Longues de 46 m, les STE6 constituent la version la plus longue et la plus capacitaire du Translohr. Elles peuvent accueillir jusqu'à 255 passagers et devraient transporter jusqu'à 90.000 voyageurs par jour.

La mise en service commercial de la ligne T6 est prévue en deux étapes, en 2014 jusqu'à la station Wagner de Vélizy et en 2015 jusqu'à Viroflay rive droite.

Les premiers essais à vide sur la ligne ont commencé en décembre et se poursuivront l'an prochain en même temps que la formation des conducteurs.

La 4^e rame du T6 a été livrée le 18 Décembre 2013

Inauguration du Site de maintenance et de remisage du Tram T.6 Présentation de sa première rame Translohr

Dernières nouvelles du TRAM

Le creusement du tunnel du T6 à Viroflay (78) a débuté le Lundi 25 mars 2013 grâce au tunnelier « Nolwenn ».

Baptisé en janvier dernier et désormais entièrement assemblé, l'impressionnant tunnelier « Nolwenn » - du nom de sa marraine lauréate du concours organisé pour l'occasion - entame sa progression sous la commune de Viroflay.

Il faudra environ 9 mois au tunnelier de 82 mètres de long manœuvré par 20 personnes 24 heures sur 24 et 5 jours sur 7, pour réaliser les 1600 mètres de tunnel.

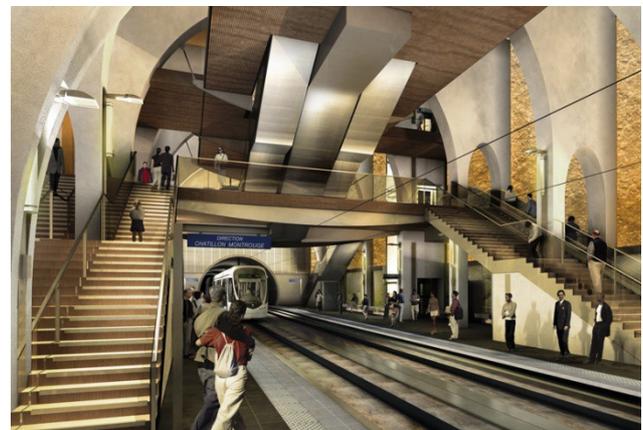
Le tunnelier avance à une vitesse moyenne de 200 mètres par mois. Il permet simultanément de creuser, d'évacuer les déblais et de construire les parois du tunnel. L'engin a franchi la future station Viroflay-Rive Gauche en octobre et atteindra la station de Viroflay-Rive Droite en fin d'année, avant d'être démonté puis évacué.



Entrée du tunnel en Forêt de Meudon



Gare Viroflay Rive Gauche



Gare Viroflay Rive Droite



Le "picnic du tramway T.6" a eu lieu le 26 juin à Meudon La Forêt à la future station "Meudon-la-Forêt" de 12H à 14H

Un bon moment de convivialité qui nous a permis d'échanger tout en partageant nos paniers pique-nique, café, boissons et friandises nous ont été offerts

L'équipe du projet du tramway T6 était là pour rencontrer les Forestois, partager informations, impressions et questions

Restructuration des Bus avec l'arrivée du Tramway T.6

Problème de la suppression de l'arrêt actuel des Bus 179 et 291 à Vélizy pour le reporter à la Gare routière

En Novembre 2011, l'arrêt du Bus 179 « Aérodrome Morane » des lignes de bus 179, 279 et 291, en provenance du Pont de Sèvres a été supprimé et reporté à "Europe Nord" ce qui l'éloignait considérablement de Meudon La Forêt.

L'AFAM, La ville de Meudon, le Conseil Général des Yvelines et la RATP se sont alors réunis pour examiner une solution d'amélioration. Un nouvel arrêt "Aérodrome Morane" a été mis en service après le passage du Pont "de Gaulle" à 100m environ après le feu sur la bretelle de sortie sur la N.118 sur l'avenue Morane Saulnier



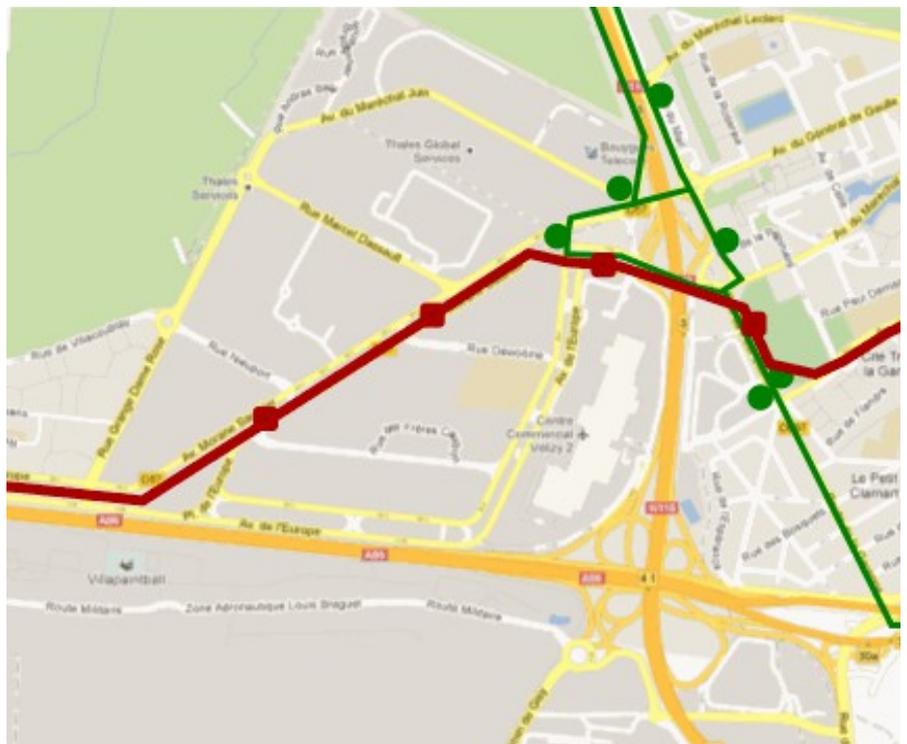
Cette amélioration ne devrait pas durer car il est prévu de reporter cet arrêt à la future Gare routière de Vélizy ce qui **allonge considérablement le trajet des voyageurs** déjà très long (un grand carrefour à Vélizy puis la traversée du Pont sur la N.118 et enfin le Rond Point du Général de Gaulle !

Pour palier cette situation inacceptable pour les Forestois, l'AFAM s'est mobilisée en allant discuter avec ses principaux interlocuteurs: La RATP, Le Conseil Général du 92 et enfin le STIF pour proposer des solutions alternatives

1. Notre proposition alternative pour le 179 qui aurait l'avantage d'utiliser seulement les arrêts existant dont voici le plan:

Sortie de la 118 à Meudon la Forêt direction Vélizy 2." Arrêt "Aérodrome Morane" sur la voie de sortie, arrêt du dimanche, poursuite jusqu'au parking du centre commercial vers la station Esso. Arrêt « Centre Commercial Vélizy 2 » au niveau de la station.

Ressortir des parkings de V2 et rattraper l'avenue de l'Europe (entre Léon de Bruxelles et Habitat). Arrêt « Vélizy 2-T6 » juste avant d'arriver à l'avenue Morane-Saulnier



2. Notre proposition pour le Bus 291 :

L'arrêt à la Gare routière est à plus de 15 minutes à pieds de Meudon La Forêt ("Arrêt Eglise de Meudon La Forêt")

3. Notre proposition pour le Bus 389: il ira désormais à Pompidou mais il nous parait important qu'il continue à desservir le Centre Administratif Millandy

4. Bus 390: reprend le trajet du 295 dans Meudon La Forêt par av de Gaulle dans les 2 sens

RESULTATS DE NOS RENCONTRES:

1. Rencontre avec la RATP le 24 Juin 2013 :

Malgré une écoute attentive, aucune réponse concrète, il faut voir avec le STIF qui est le décideur

2. Rencontre avec le Conseil Général du 92 le 12 Juillet: Aucuns résultats concrets

3. Rencontre avec le STIF LE 17 Décembre 2013:

Mme Isabelle Briend nous présente le schéma d'organisation

- Bus **RATP 179** : Pont de Sèvres – Robinson. Desserte dans la gare routière dans les 2 sens (avec une boucle dans le sens sud-nord). Une étude plus fine dans V2 est en cours.

La proposition de l'AFAM va être examinée pour que l'arrêt "Morane bas" du soir soit alors utilisé en permanence.

- **RATP 291** : pont de Sèvres – Grange Dame Rose, passage dans la gare routière Vélizy 2

Grande protestation de l'AFAM soutenue vigoureusement par Mr Frank Déruère de la Mairie de Meudon et Mme Délia Copel représentante de la Mairie de Vélizy

il est alors prévu:

Aller : Le STIF valide les arrêts « Aérodrome Morane » (arrêt actuel)et "Europe Nord"

Retour : passage en gare routière avec boucle

Reste le problème du 291 en heures creuses : quel terminus ?

- **RATP 289 / 390 / 389 :**

289: Il passera **dans les 2 sens** par l'av de Lattre de Tassigny

390 : Il reprendra le chemin du 295 av de Gaulle **dans les 2 sens**, jusqu'à "Pompidou" dans un sens et "Vélizy2-T6" et ira jusqu'à " Europe Sud"

389: Il passera **dans les 2 sens** par Av de Lattre de Tassigny jusqu'à Pompidou sans desservir le Centre administratif

- **RATP 190** : desserte Cité de La Plaine (Ile de France dans un sens, Champagne et Picardie dans l'autre sens). Terminus au Petit Clamart avec 2 postes à quai.

L'arrêt Ile de France situé sur la RD 906 pourrait être reporté dans la rue de l'Ile de France.

- **RATP 189** : l'itinéraire est conservé avec terminus à Georges Pompidou

- **RATP 395** : la ligne devrait être prolongée à l'approche de l'arrêt du T6 "Pavé Blanc".
Passage avenue Descartes.

Phébus 45 : musée de Sèvres T2 – Vélizy Mairie : 7min30 en pointe.

Phébus 40 : liaison directe Pt de Sèvres par la 118, arrêt en entrée Maréchal Juin (10 min en pointe, 30 min en heures creuses)

La Cité Musicale de l'Ile Seguin

Elle se situera à la Pointe aval de l'Ile Seguin et elle sera principalement destinée à l'organisation de concerts et d'événements, à des actions pédagogiques et à l'accueil des formations musicales en résidence.



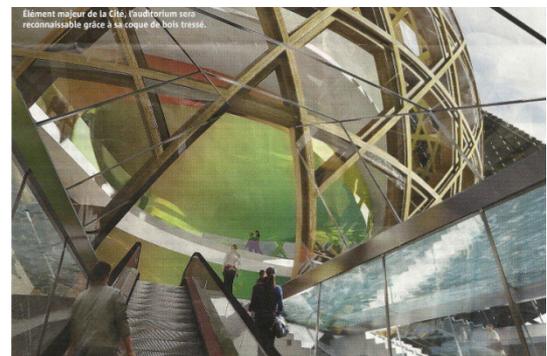
Emplacement sur l'Ile Seguin



Le projet



Espace de restauration et
"Commerces à vocation culturelle"



Auditorium

Le projet: Cet espace culturel à rayonnement international offrira

- un Auditorium de 900 places minimum, de très grande qualité acoustique, dédié prioritairement aux musiques non amplifiées. Son architecture intérieure et son acoustique exceptionnelle seront ses caractéristiques dominantes
- une Grande Salle de 3 000 places assises minimum, pouvant accueillir dans une configuration combinée assis/debout 5 000 spectateurs au minimum. Cette salle est dédiée aux musiques amplifiées et à des spectacles grand public.
Elle peut également accueillir des conférences et rencontres professionnelles. L'activité musicale devant cependant rester significative et au cœur du projet ;
- des espaces de répétition et d'enregistrement permettant ainsi à la Cité musicale d'offrir au département des Hauts-de-Seine et au-delà, un équipement susceptible d'attirer aussi bien les artistes, et notamment les jeunes talents du département, que les grandes formations nationales en recherche d'espaces pour travailler et/ou enregistrer dans des conditions de haut niveau. Ces espaces servent également de lieu de répétitions pour les formations accueillies dans la programmation de la cité ;

- des espaces de restauration, des commerces, en lien avec l'activité musicale et plus largement avec toutes activités sociétales et culturelles ;
- des locaux pour la Maîtrise des Hauts-de-Seine ;
- des locaux pour un orchestre en résidence soutenu par le Conseil Général ;
- des locaux et espaces logistiques d'accompagnement (quai logistique, déchargement/déchargement de décors et instruments, stationnement VL-PL, stockages, ateliers...).